



CEDP

Centre d'étude des droits
de la personnalité (CEDP)
www.cedp.ch

**SÉMINAIRES À LA CARTE
OFFRE PERMANENTE**

▶▶▶ **01**

Immersion dans les notions de
harcèlement psychologique et
de risques psychosociaux

▶▶▶ **02**

Penser et repenser le respect et
la protection de la personnalité
du travailleur en entreprise

ORGANISATEUR

Centre d'étude des droits
de la personnalité (CEDP)

90, Av. Léopold-Robert
Case postale 1517
CH-2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. : +41 (0)32 913 22 25,
e-mail : droit.cedp@bluewin.ch
www.cedp.ch



CEDP

Centre d'étude des droits
de la personnalité (CEDP)
www.cedp.ch



**SÉMINAIRES À LA CARTE
OFFRE PERMANENTE**

▶▶▶ **01**

Immersion dans les notions de
harcèlement psychologique et
de risques psychosociaux

▶▶▶ **02**

Penser et repenser le respect et
la protection de la personnalité
du travailleur en entreprise

Suite au succès rencontré par les séminaires organisés en 2013, le CEDP propose une formule permanente de séminaires interactifs.

SÉMINAIRES À LA CARTE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre d'étude des droits de la personnalité (CEDP)
90, Av. Léopold-Robert
Case postale 1517
CH-2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. : +41 (0)32 913 22 25
E-mail: droit.cedp@bluewin.ch

LIEU

Centre d'étude des droits de la personnalité (CEDP)
90, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

DATES

A la carte : dates à convenir avec les personnes intéressées

INSCRIPTIONS

Le nombre de participants est de 2 personnes minimum et de 5 personnes au maximum

PRIX PAR PERSONNE

CHF 250.- par personne et par séminaire

▶▶▶ 01 IMMERSION DANS LES NOTIONS DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PUBLIC CIBLE

- ▶ Entrepreneurs, responsables des ressources humaines, cadres, employés.
- ▶ Tout public.

Cette journée de formation est recommandée à toute personne désireuse de mieux comprendre les notions de risques psychosociaux et de harcèlement psychologique, dont le mobbing.

HORAIRE

08h30: Accueil participants avec café et croissants
09h00: Mobbing
10h30: Pause
10h45: Les autres formes de harcèlement psychologique
12h00: Repas libre
14h00: Les autres risques psychosociaux
15h00: Pause
15h15: Cas pratiques: diagnostic et solutions (différencier, diagnostiquer, résoudre)
16h30: Discussion et questions
17h15: Fin

OBJECTIFS

- ▶ Familiariser les participants à ces notions, parfois mal comprises, parfois controversées, et offrir des outils de diagnostic et de solution.

CONTENU

Qu'est le mobbing en réalité? S'agit-il de la seule forme de harcèlement psychologique? Quelles en sont les autres formes? Ne confond-on pas le mobbing avec d'autres difficultés relationnelles? Quels sont les autres risques psychosociaux en entreprise? Pourquoi faut-il différencier? Il y a-t-il une utilité à diagnostiquer correctement une situation? Laquelle? Pourquoi les employeurs et les employés doivent maîtriser ces notions? Comment poser un diagnostic juste et comment résoudre les différentes situations rencontrées?

INTERVENANTE

- ▶ Gabriella Wennubst est avocate, auteur de plusieurs ouvrages sur le thème du mobbing, bénéficiaire de l'attestation CIP (Gérer, traiter et anticiper les relations difficiles au travail), elle implante des dispositifs de respect et protection de la personnalité en entreprise, intervient en situations de crise, dispense des formations, cours, séminaires, et conférences.

▶▶▶ 02

PENSER ET REPENSER LE RESPECT ET LA PROTECTION DE LA PERSONNALITÉ DU TRAVAILLEUR EN ENTREPRISE

PUBLIC CIBLE

- ▶ Entrepreneurs, responsables des ressources humaines, cadres, employés, avocats, médecins, syndicats, autres.

Cette journée de formation est recommandée à toute personne qui s'intéresse à la question du respect et de la protection de la personnalité du travailleur en entreprise.

HORAIRES

08h30: Accueil des participants avec café et croissants
09h00: Introduction à un dispositif de respect et de protection de la personnalité du travailleur en entreprise
10h15: Pause
10h30: Reprise
12h00: Repas libre
14h00: la Gestion des risques psychosociaux en entreprise
15h15: Pause
15h30: Exemples, discussions et questions
17h15: Fin

OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les notions et les outils pour la gestion des risques psychosociaux en entreprise et en découvrir tout le potentiel positif.

CONTENU

L'employeur est tenu de protéger et de respecter la personnalité de son employé en entreprise. Est-il possible de faire de cette obligation un atout majeur? Conflits, tensions, mésententes, rumeurs, hostilités latentes, animosités, difficultés de collaboration, harcèlements sexuel et psychologique, voire d'autres risques psychosociaux majeurs, effritent le climat de travail.

Les conséquences sont importantes: souffrance, stress, absentéisme, baisse de la productivité, turn-over, découragement, etc. Ces situations représentent souvent un casse-tête pour employeurs, responsables des ressources humaines, cadres, travailleurs et mobilisent beaucoup d'énergie et de ressources en temps et argent.

Cette journée propose une approche approfondie de cette thématique, orientée vers des solutions. Elle guide les participants dans ces méandres pour en dégager tout le potentiel positif et offrir des outils à la gestion de situations difficiles voire de crise.

INTERVENANTS

- ▶ Gabriella Wennubst est avocate, auteur de plusieurs ouvrages sur le thème du mobbing, bénéficiaire de l'attestation CIP (Gérer, traiter et anticiper les relations difficiles au travail), elle implante des dispositifs de respect et protection de la personnalité en entreprise, intervient en situations de crise, dispense des formations, cours, séminaires, et conférences.

